
Aux : Fédérations des sports présentés à la Finale d'été et URLS

De : Pierre Bégin

Date : 4 septembre 2007

Sujet : Présence aux Jeux du Québec à l'été 2010

Bonjour,

Dans le contexte actuel où nous avons modifié le calendrier des Finales des Jeux du Québec, la procédure de qualification des disciplines sportives se voit modifiée pour l'été 2010.

Veuillez prendre note qu'afin d'être présent aux Jeux du Québec à l'été 2010, chaque fédération/URLS sportive **doit obligatoirement** tenir deux finales régionales afin de qualifier les régions où votre sport est présent. Voici le calendrier de vos finales régionales;

- Étape 1 de 3, Finale régionale à l'été 2008 (pour qualifier la région),
- Étape 2 de 3, Finale régionale à l'été 2009 (pour qualifier la région),
- Étape 3 de 3, Finale régionale à l'été 2010 (pour qualifier les athlètes pour les Jeux d'été),

Si une fédération ne tient pas d'événement en 2008, elle n'est pas qualifiée pour les Jeux du Québec d'été de 2010, et ce, même si vous faite une finale régionale à l'été 2009. Il faut absolument faire les deux.

Cette mesure est exceptionnelle dû au changement dans le calendrier des Jeux du Québec. Nous croyons que cette mesure favorisera la continuité dans vos démarches de développement de votre sport.

Je vous invite à transmettre cette information à vos répondants régionaux et à l'ensemble de vos intervenants ainsi qu'à insérer vos finales dans votre calendrier annuel d'événements.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter.

Merci et à bientôt !



Pierre Bégin
Coordonnateur au développement sportif